

04-03-22

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-deuxième jour du mois de mars deux mille quatre (2004), à 19 h 30, au local de pastorale B-301, à l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Sara Deschênes, à compter de 19 h 53  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, quitte à 20 h 46

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé, à compter de 19 h 32  
Claude Fortin  
Denis Goulet, à compter de 19 h 32  
Raymond Joly  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Benoît Desjardins, directeur du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, quitte à 21 h 15

**Absences motivées :**

Noëlla Bourdages  
Louise Dionne

04-03-22-225

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

## 04-03-22-226 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**À 19 h 32, MM. Denis Goulet et Yvon Dubé se joignent à la séance.**

## 04-03-22-227 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2004 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis;
  - 5.2 Comblement de postes de direction d'école :
    - ✓ Ouverture de poste;
    - ✓ Formation du comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.3 Nomination intérimaire au poste de direction de l'école le Mistral - Prolongation de mandat (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.4 Probation - Cadre (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.5 Comblement du poste de directrice ou directeur des services éducatifs - Recommandation du comité de sélection et suivi (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.6 Calendrier scolaire 2004-2005 - Secteur des jeunes (**ajournement**) (Marthe Beauchesne);
  - 5.7 Liste des spécialités et des sous-spécialités (**ajournement**) (Marianne Chabot);
  - 5.8 Vérificatrice ou vérificateur externe - Nomination (Jacques Poirier);
  - 5.9 Choix d'une institution financière pour les services bancaires 2004-2007 (Jacques Poirier);
  - 5.10 Politique d'approbation et de remboursement des frais de déplacement et de séjour (Jacques Poirier);

- 5.11 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2004-2005 - Retour de consultation (Jacques Poirier);
- 5.12 Acquisition d'immeuble à Saint-Joseph-de-Lepage (Carl Ruest);
- 5.13 Projet de construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis - Choix des professionnels (**ajournement**) (Carl Ruest);
- 5.14 Projet PAIP à l'école le Mistral - Paiement final (**ajournement**) (Carl Ruest);
- 5.15 Félicitations - M. Jean-Maurice Lechasseur (Cathy-Maude Croft);
- 5.16 Mandat du Comité exécutif - Durée (Cathy-Maude Croft);
- 5.17 Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) - Projet école Langevin (JSPMF) (Cathy-Maude Croft);
- 5.18 Conseil supérieur de l'éducation - Proposition de candidature (Paul Labrecque);
- 5.19 Appui aux employés de CJBR Société Radio-Canada Rimouski (Paul Labrecque);
- 5.20 Autorisations de voyages - Commissaires (Paul Labrecque);
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
- 7.0 **Questions nouvelles;**
- 8.0 Ajournement de la séance.

## DÉCISION

### 04-03-22-228 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2004 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2004 avec l'amendement suivant :

À la résolution 04-02-23-212, au premier paragraphe, lire : « sont délégués au colloque » au lieu de « sont délégués d'office au colloque ».

Les suivis sont vérifiés.

### 04-03-22-229 HUIS CLOS

À 19 h 44, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**À 19 h 53, M<sup>me</sup> Sara Deschênes se joint à la séance.**

**04-03-22-230 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 30, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

**04-03-22-231 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DE L'ESTRAN, NORJOLI, L'ENVOL ET LA ROSE-DES-VENTS - OUVERTURE DE POSTES**

ATTENDU les projets de départ à la retraite des titulaires du poste de directrice de l'école de l'Estran et du directeur des écoles Norjoli et l'Envol;

ATTENDU la situation du directeur de l'école la Rose-des-Vents et les informations partagées à huis clos;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des représentants de l'Association des directeurs d'école de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la structure 2004-2005 du réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de directrice ou directeur d'école suivants :

- ✓ L'école de l'Estran;
- ✓ Les écoles Norjoli et l'Envol;
- ✓ L'école la Rose-des-Vents.

**04-03-22-232 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DE L'ESTRAN, NORJOLI, L'ENVOL ET LA ROSE-DES-VENTS - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture de trois postes de directrice ou de directeur d'école primaire;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès des conseils d'établissement;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de former un comité de sélection pour le comblement des trois postes de directrice ou de directeur d'école primaire qui serait composé de :

- ✓ quatre commissaires;
- ✓ quatre parents désignés par les conseils d'établissement concernés;
- ✓ une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- ✓ du directeur général adjoint;
- ✓ de la directrice des services éducatifs, secteur des jeunes;
- ✓ du directeur général.

Il est également résolu de désigner les quatre commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- ✓ M. Luc Marcoux;
- ✓ M. Denis Goulet;
- ✓ M<sup>me</sup> Lise Lévesque;
- ✓ M. Claude Fortin.

Il est aussi résolu de désigner les deux personnes suivantes pour agir comme substituts :

- ✓ M. Normand Michaud;
- ✓ M<sup>me</sup> Gilberte Fournier.

**04-03-22-233 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTION DE L'ÉCOLE LE MISTRAL - PROLONGATION DE MANDAT**

ATTENDU que le poste de directeur de l'école le Mistral est vacant;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.3-1999)*;

ATTENDU la nomination de M. Gaétan Loof à titre de directeur par intérim de l'école le Mistral à compter du 5 janvier 2004;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de prolonger la période d'exercice du mandat de M. Gaétan Loof jusqu'à ce qu'une ou qu'un successeur soit nommé.

**04-03-22-234 PROBATION - CADRE**

Après avoir reçu à huis clos, le rapport d'évaluation du travail de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Diane D'Astous dans le poste de directrice adjointe de l'école l'Aquarelle qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**04-03-22-235 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS - RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des services éducatifs;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, M<sup>me</sup> Jeannine Bérubé au poste de directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Phares.

**04-03-22-236 COMPLEMENT DE POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, SECTEUR DES JEUNES - OUVERTURE DE POSTE**

ATTENDU la nomination de la titulaire du poste à une autre fonction au sein de la Commission scolaire;

ATTENDU la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'ouvrir le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes pour une perspective de comblement au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

**04-03-22-237 COMPLEMENT DE POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, SECTEUR DES JEUNES - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer les trois commissaires suivants comme membres du comité de sélection :

- ✓ M. Normand Michaud;
- ✓ M<sup>me</sup> Gilberte Fournier;
- ✓ M<sup>me</sup> Sara Deschênes.

et de nommer les commissaires suivants comme substituts :

- ✓ M<sup>me</sup> Pauline Michaud;
- ✓ M. Raynald Caissy.

**04-03-22-238 CALENDRIER SCOLAIRE 2004-2005 - SECTEUR DES JEUNES**

L'étude de ce sujet est reportée à l'ajournement de la présente séance.

**04-03-22-239 LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS**

L'étude de ce sujet est reportée à l'ajournement de la présente séance.

**04-03-22-240 VÉRIFICATRICE OU VÉRIFICATEUR EXTERNE - NOMINATION**

ATTENDU l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique concernant la désignation annuelle d'une vérificatrice ou d'un vérificateur externe;

ATTENDU les règles adoptées par la résolution 98-12-14-168 du Conseil des commissaires pour le choix et la nomination d'une vérificatrice ou d'un vérificateur;

ATTENDU l'appel d'offres de services effectué auprès des firmes de comptables agréés qui ont une place d'affaires sur le territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'étude des propositions faites en comité;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de retenir les services de la firme « Mallette, SENCRL » pour la production du rapport de vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares pour les années 2003-2004 à 2007-2008.

**04-03-22-241 CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR LES SERVICES BANCAIRES 2004-2007**

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une institution financière pour effectuer ses opérations bancaires du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2007;

ATTENDU la proposition présentée par la Caisse populaire Desjardins de Rimouski;

ATTENDU l'analyse faite en Comité plénier;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de retenir les services de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski à titre d'institution financière à qui seront confiées les opérations bancaires de la Commission scolaire des Phares pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et se terminant le 30 juin 2007.

**04-03-22-242 POLITIQUE D'APPROBATION ET DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR**

ATTENDU qu'il y a lieu de revoir la *Politique des frais de voyages et de remboursement des dépenses (SA-98-06-22)*;

ATTENDU l'étude de la politique en Comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'accepter la *Politique d'approbation et de remboursement des frais de déplacement et de séjour*.

Ce document sera colligé au Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire.

**04-03-22-243 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2004-2005 - RETOUR DE CONSULTATION**

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Phares et du Comité consultatif de gestion au sujet des objectifs, des principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2004-2005;

ATTENDU les avis reçus;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2004-2005 ».

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**À 20 h 46, M<sup>me</sup> Pauline Michaud quitte la séance.**

**04-03-22-244 ACQUISITION D'IMMEUBLE À SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

ATTENDU le projet d'implantation d'une ferme-école au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis dans lequel l'utilisation d'une terre agricole est requise;

ATTENDU l'annonce ministérielle autorisant la construction de l'atelier de mécanique agricole au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU que l'atelier de mécanique agricole représente l'élément central du projet de ferme-école;

ATTENDU les discussions tenues avec les représentants de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage pour l'acquisition d'une terre agricole pouvant répondre aux besoins du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU la résolution numéro 2003-66 modifiée par la résolution numéro 2004-35 du Conseil municipal de Saint-Joseph-de-Lepage;

ATTENDU l'article 266 de la Loi sur l'instruction publique autorisant les commissions scolaires à acquérir des immeubles pour ses établissements d'enseignement;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu :

- ✓ d'accepter l'offre de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage et de procéder à l'acquisition de la terre agricole sise au 65, rue de la Rivière à Saint-Joseph-de-Lepage ainsi que les bâtiments dessus érigés, libre de toute hypothèque ou de toute autre charge, pour la somme de 12 500,00 \$;
- ✓ d'informer la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage que la Commission scolaire s'engage dans le cadre de cette acquisition à construire le bâtiment qui abritera l'atelier de mécanique agricole sur le fond de terre ferme, plus précisément sur une partie du lot 66 situé dans le périmètre d'urbanisation.

**04-03-22-245 PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE AGRICOLE POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI – MITIS - CHOIX DES PROFESSIONNELS**

L'étude de ce sujet est reportée à l'ajournement de la présente séance.

**04-03-22-246 PROJET PAIP À L'ÉCOLE LE MISTRAL - PAIEMENT FINAL**

L'étude de ce sujet est reportée à l'ajournement de la présente séance.

**04-03-22-247 FÉLICITATIONS - M. JEAN-MAURICE LECHASSEUR**

ATTENDU la création d'une Conférence régionale des élus ;

ATTENDU la désignation de M. Jean-Maurice Lechasseur par la Table régionale des commissions scolaires pour représenter le secteur de l'éducation ;

ATTENDU la nomination de M. Jean-Maurice Lechasseur au poste de vice-président ;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu que le Conseil des commissaires adresse des sincères félicitations à M. Jean-Maurice Lechasseur pour sa nomination comme représentant du secteur de l'éducation et vice-président à la Conférence régionale des élus.

**04-03-22-248 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS - COMPOSITION**

ATTENDU la Loi sur le ministère du développement économique et régional instituant de nouvelles instances locales et régionales, dont les conférences régionales des élus (CRE) ;

ATTENDU l'implication active des commissions scolaires dans la communauté et leur engagement au regard du développement économique régional ;

ATTENDU que le gouvernement a écarté sans fondement des CRE les élus scolaires ;

ATTENDU l'exigence du critère de territorialité et son application aux commissions scolaires pour la détermination des représentants aux comités provisoires des CRE;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de faire connaître notre insatisfaction à M. Michel Audet, ministre du développement économique et régional quant à la composition officielle du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus et la façon dont a été utilisé le critère de territorialité pour la détermination des représentants.

**MM. Denis Goulet et Jean-Maurice Lechasseur s'abstiennent sur cette décision.**

**04-03-22-249 MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF - DURÉE**

ATTENDU la résolution 03-12-08-101 ;

ATTENDU l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de fixer jusqu'au 30 novembre 2007 le mandat des membres du Comité exécutif.

**04-03-22-250 FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ) - PROJET ÉCOLE LANGEVIN (JSPMF)**

ATTENDU que le gouvernement du Québec a prévu un Fonds d'investissement jeunesse régionalisé et qu'il en a confié la ges-

tion au Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent ;

ATTENDU que la mission du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) du Bas-Saint-Laurent est de soutenir les initiatives visant l'insertion pleine et entière des jeunes de la région âgés entre 12 et 30 ans, tant au point de vue social, communautaire, culturel, que professionnel et de favoriser la prise en main par les jeunes de leur développement ;

ATTENDU que l'école Langevin a présenté le projet JSPMF (Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable) (FRIJ-78) correspondant à la mission du Fonds régional d'investissement jeunesse du Bas-Saint-Laurent (FRIJ) ;

ATTENDU que le projet de l'école a été recommandé par le comité de sélection de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent et approuvé par le conseil d'administration du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent ;

ATTENDU que l'aide financière accordée est de 31 935,20 \$ ;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit signer une convention visant à établir les obligations des parties, les modalités de paiement de l'aide financière ainsi que les autres conditions reliées à l'ensemble du projet ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'entériner le projet JSPMF (Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable) (FRIJ-78) au montant de 31 935,20 \$ et d'autoriser M. Paul Labrecque, directeur général, à signer les conventions à intervenir avec le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent et la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent.

**04-03-22-251 CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION - PROPOSITION DE CANDIDATURE**

ATTENDU que le Conseil supérieur de l'éducation s'adresse à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin d'obtenir des propositions de candidatures à l'une ou l'autre de ses cinq commissions permanentes ;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de soumettre la candidature de M<sup>me</sup> Marthe Beauchesne à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle fasse les recommandations appropriées auprès du Conseil supérieur de l'éducation.

**04-03-22-252 APPUI AUX EMPLOYÉS DE CJBR SOCIÉTÉ RADIO-CANADA RIMOUSKI**

Dans le cadre des compressions budgétaires importantes qui toucheraient les stations régionales de la Société Radio-Canada, les employés de la station de Rimouski demandent l'appui des organismes du milieu.

ATTENDU que la station CJBR produit des émissions locales et des bulletins de nouvelles 7 jours sur 7 ;

ATTENDU que la salle des nouvelles de CJBR produit 63 bulletins de nouvelles par semaines (242 minutes/semaine)

ATTENDU que CJBR joue pratiquement le rôle d'un quotidien dans notre vaste région;

ATTENDU qu'il est important, pour une région comme la nôtre, de pouvoir compter sur de l'information de qualité produite localement par des personnes implantées dans la région;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de demander à la Société Radio-Canada de maintenir à la station de Rimouski les effectifs requis pour la diffusion d'une information de qualité.

**04-03-22-253    AUTORISATIONS DE VOYAGES - COMMISSAIRES**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-04-17.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**04-03-22-254    INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**04-03-22-255    QUESTIONS NOUVELLES**

Les sujets suivants sont abordés dans les questions nouvelles :

- a) Conférence régionale des élus - Composition (04-03-22-248);
- b) Perfectionnement sur le transport scolaire;
- c) Souper hommage pour les commissaires qui n'ont pas sollicité un nouveau mandat;
- d) Dossier de la pyrite à l'école le Mistral;
- e) Transport scolaire.

**04-03-22-256    LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 50, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de lever la séance.

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2004**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

04-03-22-225	Période de questions réservée au public
04-03-22-226	Période réservée aux commissaires parents
04-03-22-227	Adoption de l'ordre du jour

**DÉCISION**

04-03-22-228	Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2004 - Approbation et suivis
04-03-22-229	Huis clos
04-03-22-230	Retour en séance publique
04-03-22-231	Comblement de postes de directrice ou de directeur des de l'Estran, Norjoli, l'Envol et la Rose-des-Vents - Ouverture de postes
04-03-22-232	Comblement de postes de directrice ou de directeur des écoles de l'Estran, Norjoli, l'Envol et la Rose-des-Vents - Formation du comité de sélection
04-03-22-233	Nomination intérimaire au poste de direction de l'école le Mistral - Prolongation de mandat
04-03-22-234	Probation - Cadre

## NUMÉRO DE RÉOLUTION :

## TITRE :

04-03-22-235	Comblement de poste de directrice ou de directeur des services éducatifs - Rapport du comité de sélection
04-03-22-236	Comblement de poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes - Ouverture de poste
04-03-22-237	Comblement de poste de coordonnatrice ou de coordonnateur de l'enseignement général, secteur des jeunes - Formation du comité de sélection
04-03-22-238	Calendrier scolaire 2004-2005 - Secteur des jeunes
04-03-22-239	Liste des spécialités et des sous-spécialités
04-03-22-240	Vérificatrice ou vérificateur externe - <a href="#">Nonimation</a>
04-03-22-241	Choix d'une institution financière pour les services bancaires 2004-2007
04-03-22-242	Politique d'approbation et de remboursement des frais de déplacement et de séjour
04-03-22-243	Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2004-2005 - Retour de consultation
04-03-22-244	Acquisition d'immeuble à Saint-Joseph-de-Lepage

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

04-03-22-245                   Projet de construction d'un atelier de mécanique agricole pour le centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis - Choix des professionnels

04-03-22-246                   Projet PAIP à l'école le Mistral - Paiement final

04-03-22-247                   Félicitations - M. Jean-Maurice Lechasseur

04-03-22-248                   Conférence régionale des élus - Composition

04-03-22-249                   Mandat du comité exécutif - Durée

04-03-22-250                   Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) - Projet école Langevin (JSPMF)

04-03-22-251                   Conseil supérieur de l'éducation - Proposition de candidature

04-03-22-252                   Appui aux employés de CJBR société Radio-Canada Rimouski

04-03-22-253                   Autorisations de voyages - Commissaires

04-03-22-254                   **INFORMATION**

a) Rapport du président

04-03-22-255                   **QUESTIONS NOUVELLES**

a) Conférence régionale des élus - Composition (04-03-22-248)

b) Perfectionnement sur le transport scolaire

**4**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

c) Souper hommage pour les commissaires qui n'ont pas sollicité un nouveau mandat

d) Dossier de la pyrite à l'école le Mistral

e) Transport scolaire

04-03-22-256

Levée de la séance